

# Victoire du mouvement social à Teleperformance Tunisie !

lundi 22 avril 2013, par [SUD PTT](#) (Date de rédaction antérieure : 22 avril 2013).

**Concernant l'histoire du syndicalisme en Tunisie, se reporter à <http://www.europe-solidaire.org/spip.php?rubrique1027>**

Après 50 jours d'occupation d'une partie des locaux du siège de Teleperformance-Tunisie par plusieurs militant-es syndicaux de l'UGTT,

après 8 jours de grève de la faim de trois d'entre eux du 5 au 13 mars,

après une grève de 3 jours consécutifs les 1<sup>er</sup>, 2 et 3 avril 2013, fortement suivie dans tous les centres tunisiens de l'entreprise,

après des manifestations de soutien international où les militant-es SUD et Solidaires étaient en première ligne fin mars devant les locaux tunisiens de la multinationale française, le 18 avril,

les salarié-es Tunisien-nes de Teleperformance, de la fédération et des syndicats de base UGTT ont obtenu la satisfaction de leurs principales revendications :

\* des augmentations à l'ancienneté tous les ans pour tous les salarié-es, pendant au moins les 13 ans qui suivent leur entrée dans l'entreprise, (jusqu'à 1,1% de revalorisation automatique par échelon annuel, selon la période concernée, avec un rattrapage rétroactif de l'ancienneté à hauteur de 0,7% par échelon).

\* la réintégration de 15 « nouveaux » salarié-es, licencié-es du jour au lendemain après avoir rejoint la grève.

\* l'engagement de la direction de ré-étudier les licenciements disciplinaires fin février de trois salariés dans le cadre d'un nouveau « conseil de discipline » paritaire : ces trois personnes sont des agents de maîtrise qui ont ouvertement soutenu les débrayages de janvier 2013, l'entreprise les avait exclus pour des « fautes » mineures, leur plus grande faute étant apparemment d'avoir embrassé publiquement la cause syndicale.

Maintenant que la lutte a permis d'obtenir ces évolutions à l'ancienneté, les autres points concernant la classification professionnelle, avec la définition des métiers et les grilles de salaire associées, seront abordés dans les prochains mois.

SUD est solidaire de tou-tes les salarié-es tunisien-nes de Teleperformance et applaudit leur ténacité et leur unité dans ce mouvement exemplaire.

Cette victoire est une première brèche dans la politique de gel des salaires qui concerne, depuis bientôt 10 ans, tous les salarié-es francophones de ce groupe N°1 des centres d'appel dans le monde, qu'ils soient en France, en Tunisie ou au Maroc.

Toutes et tous ont le même patron, les mêmes donneurs d'ordre, toutes et tous subissent les mêmes

méthodes et répondent aux mêmes consommateurs.

Plus que jamais, des deux côtés de la Méditerranée, les travailleurs doivent être unis dans les luttes.

Pour SUD, cette solidarité internationale est incontournable : elle est la raison pour laquelle nous avons constitué ensemble, il y a deux ans, le Réseau International des Centres d'Appels.

Face au succès historique de la lutte des salarié-es tunisien-nes de Teleperformance, SUD et les autres syndicats partenaires vont consolider ce rapprochement international, afin de peser de plus en plus sur la condition de tou-tes les salarié-es de ce secteur économique mondialisé.